

# Une nouvelle étape de franchise

**Le 4 décembre, l'État a signé avec la ville et l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), la cession des terrains de l'École Normale Supérieure (ENS) dont il était propriétaire, marquant ainsi une étape majeure dans le devenir du site. L'occasion est donnée de revenir sur le projet, ses grandes lignes et les étapes à venir en approfondissant le dernier point d'étape.**

En 2016, après 50 ans de présence à Cachan, l'ENS a annoncé son départ pour rejoindre le campus de Paris-Saclay, laissant un terrain libre de plus de 11 hectares. La ville a immédiatement souhaité être partie prenante du projet de réaménagement du site. Pour elle, il n'est pas envisageable de laisser le site, sur lequel cohabitent d'autres institutions et équipements - logements étudiants (CROUS), lycée de Cachan (Région Île-de-France), centrale de géothermie (Socachal) et équipements sportifs (gymnase et stade) vide.

## Un projet intégré dans la ville

La Municipalité a dès le départ souhaité veiller à un aménagement du site de l'ENS dans l'objectif d'y développer un urbanisme équilibré et apaisé. D'autre part, elle a tenu à ce que le site conserve sa vocation d'enseignement, de recherche et d'activités pour maintenir un campus d'excellence. Pour cause : la ville compte déjà sur son territoire un Institut Universitaire de Technologie (IUT), l'École supérieure des travaux publics (ESTP) et l'école supérieure d'ostéopathie et de biomécanique appliquée (Ostéobio), dans la dynamique de la vallée scientifique de la Bièvre.

## Un site résolument étudiant

Souhaitant l'implantation d'écoles supérieures, d'activités et de recherche dans les locaux déjà dédiés à cet usage, la ville a noué des contacts dans ce sens. Ainsi, en septembre 2020, l'école d'ingénieurs EPF Sceaux va s'installer dans le bâtiment d'Alembert. De même, l'École Supérieure d'Ingénieurs Généraliste ECAM-EPMI intégrera les locaux situés le long de l'avenue du Président Wilson. En septembre 2021, c'est le Centre de Formation d'Apprentis du GIM AFORP qui emménagera dans une partie du bâtiment Léonard de Vinci qu'elle partagera avec le lycée de Cachan déjà sur site. À terme, ce sont près de 4 000 nouveaux étudiants que le campus accueillera.

## Un site urbain ouvert sur la ville

L'aménagement du site de l'ENS fait l'objet d'une réflexion globale pilotée par la ville et aux multiples enjeux. Il s'agit tout à la fois : d'améliorer le cadre de vie du site par la création de nouveaux espaces végétalisés ; de créer des espaces de rencontres et des lieux publics qui profitent à tous, aux étudiants mais aussi aux habitants ; de réorganiser les circulations pour intégrer véritablement la ville ; de favoriser les cheminements piétons et cyclables pour un éco-environnement du campus, qui compte déjà un espace boisé classé. En plus de l'aménagement paysager, environ 300 nouveaux logements (dont 20% de logements sociaux) seront construits sur une partie du site. Ce projet, confié au groupement ALTAREA COGEDIM - TVK, lauréat de l'appel à projet « Inventons la Métropole », prévoit également des commerces de proximité installés en rez-de-chaussée. De son côté, la ville va acquérir puis rénover le gymnase Jesse Owens et réaménager ses abords. Ce nouvel équipement profitera à la fois aux associations, aux établissements scolaires et aux sportifs cachanais.

## La concertation pour un projet partagé

Pour associer les habitants à la réflexion de l'aménagement du site de l'ENS, une concertation va être lancée au premier trimestre 2019. Une réunion publique sera notamment organisée pour présenter le projet aux habitants, qui seront invités ensuite, à participer à des ateliers de travail menés en collaboration avec un bureau d'étude pour faire émerger un projet partagé.

